

Informations de base	
2017/2890(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences que doivent respecter les schémas de cartes de paiement et les entités de traitement afin de garantir leur indépendance sur le plan comptable, organisationnel et décisionnel Complétant 2013/0265(COD) Subject 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
03/04/2014	Dossier renvoyé a la commission compétente		
04/10/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)06652	
04/10/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
26/10/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/11/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
12/01/2018	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		